

A photograph of a winter landscape. In the foreground, there are large, snow-laden evergreen trees. In the background, more snow-covered trees stand against a clear blue sky. A bright sunburst is visible in the center, creating a lens flare effect. The overall scene is peaceful and scenic.

*Frambouhans  
et des Evènements  
Exceptionnels*

*Décembre 2014 - N°26*

# LES JEUX INTERVILLAGES



*Merçi*



*Merçi*



*Merçi*



*Merçi*

*Merçi*



*Merçi*

*Merçi*



*Préparatifs*



*Merçi*



*Merçi*



*Merçi*



*Merçi*



### *Préparatifs*



*Merçi*



*Merçi*



*Merçi à toutes les petites mains qui ont travaillé dans l'ombre ou dans la lumière...  
Merçi, sans votre aide, les jeux n'auraient pas été aussi beaux!*

# LES JEUX INTERVILLAGES SUITE...

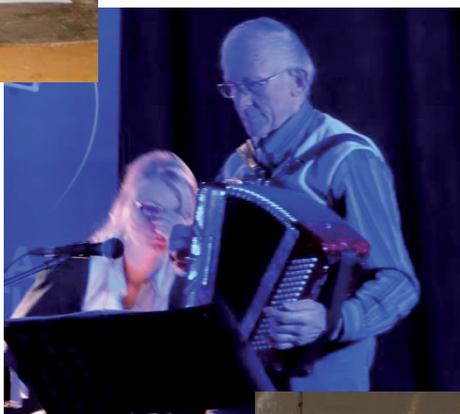


*Soirées et journée...*

*Merci*



*Merci*



*Merci*



*Merci*



*Merci*

*Merci*



*Merci*



*La cordelette mesurait 42 m 69,5 cm.  
Brave au gagnant du Nid du Crêt!*





*Merçi*



*Les jeux !*

*Merçi*



*Merçi*



*Merçi*



*Rangement*



*Merçi*



*Merçi à toutes les petites mains qui ont travaillé dans l'ombre ou dans la lumière. . .  
Merçi, sans votre aide, les jeux n'auraient pas été aussi beaux!*  
*Laurence Bivarsi-Patois*

# LE DIARI



Le 13 avril de cette année, Frambouhans a eu l'opportunité et surtout la chance d'accueillir « Le Diari », groupe folklorique du Pays de Montbéliard. Cette chorale a déroulé sa représentation au sein de notre église, en permettant à tout le monde de venir, étant donné que l'entrée était gratuite. Malgré un manque de publicité, ce qui était dommage, le public (jeunes et moins jeunes) a répondu présent et à fort apprécié ce divertissement.

La particularité de cette chorale régionale qui provient du Pays de Montbéliard est de faire des prestations en tenue traditionnelle, dont l'élément incontournable est le « diari », petite coiffe féminine très joliment brodée et attachée par de jolis nœuds en satin.

Leur concert fut riche et varié grâce à un répertoire originaire certes de notre région mais aussi d'ailleurs, voire même au-delà de nos frontières. Les chants traditionnels présentés ont retracé les petites joies de la vie ou des scènes bien particulières comme le veilleur de nuit. Leurs chants ne sont pas uniquement passésistes, nous avons eu le plaisir d'entendre des chansons plus modernes. Leur musique a été selon le moment, classique, profane ou religieuse, interprétée « a capella » ou avec accompagnement.

Cette jolie et joyeuse troupe a ravi nos oreilles et nous les en remercions.

*Laurence Biversi-Patois*





## *Il y a 150 ans ...*

*au fil des délibérations du Conseil Municipal.*

L'an mil huit cent soixante quatre, le vingt quatre du mois de janvier, le Conseil municipal de la commune de Frambouhans, réuni en lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mr le Maire, en vertu d'une autorisation de Mr. le Sous-Préfêt de Montbéliard, en date du treize janvier courant,

Etaient présents : M.M. Morel Eugène, Morel Victor, Morel Auguste, Taillard Edouard, Guyot Joseph, Régnier Auguste, Boibessot Constantin, Caillier Joseph et Régnier Arsène, Maire. Absent : Mr Loichot Charles.

Le nombre des Conseillers en exercice étant de neuf, Mr Morel Auguste, membre du Conseil municipal élu secrétaire.

Le Maire a déposé sur le bureau :

1°) une pétition faite par des jeunes gens de la commune qui sont dans l'intention de former une société de musique,

2°) le règlement établi entre eux et auquel ils s'obligent tous à se conformer, en invitant les membres du conseil à examiner ces pièces et à délibérer sur le mérite de cette pétition dont le but est de demander, sur les fonds de la commune, une subvention de quatre cents fr. destinée à payer leur chef instructeur.

Les membres du Conseil après avoir examiné ces pièces notamment le règlement qui renferme toutes les conditions d'organisation d'une bonne société, considérant :

1°) que l'établissement d'une société de musique en occupant utilement et agréablement les jeunes gens de la commune dans leurs moments de loisirs ne peut que maintenir l'union, la bonne harmonie entre eux et produire un effet éminemment moral,

2°) Qu'il est convenable de les encourager et de venir à leur aide d'autant plus qu'ils ne reculent pas eux-mêmes devant la dépense qu'occasionnent l'achat et l'entretien des instruments qui restent à leur charge.

Par ces motifs, le Conseil vote à l'unanimité, la somme de quatre cents fr. qui seront mis à la disposition du Président de cette société.

Ainsi délibéré à Frambouhans, les an, mois et jour que dessus.

Signatures : A. Régnier, Guyot, A. Morel, C. Boibessot, J. Caillier, V. Morel, A. Régnier, E. Morel, E. Taillard.

*Il est convenable de les encourager et de venir à leur aide d'autant plus qu'ils ne reculent pas eux-mêmes devant la dépense qu'occasionnent l'achat et l'entretien des instruments qui restent à leur charge.*  
*Le Conseil municipal a voté à l'unanimité la somme de quatre cents francs pour subvention de la commune de cette société.*  
*Comité de Frambouhans le 24 janvier 1864*  
*Morel (Président) Caillier (Secrétaire) Régnier (Maire)*

## Qu'est-ce donc ?

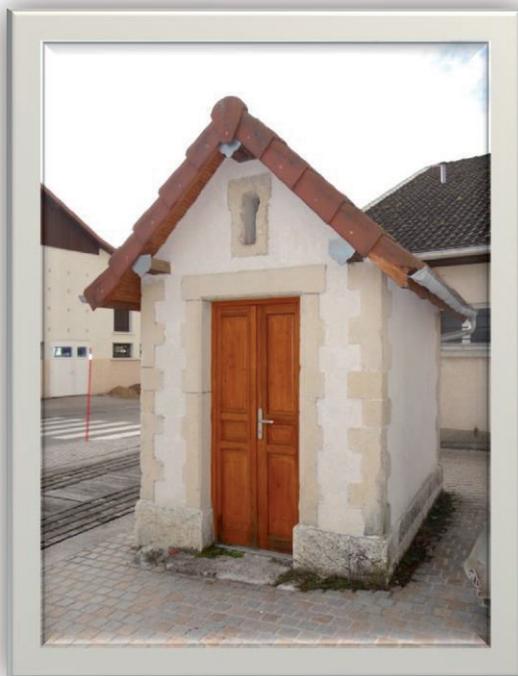
Lors des six derniers bulletins, une page « Qui se souvient » vous a été proposée.

L'histoire de Frambouhans du siècle dernier vous a été évoquée : son ancienne église située à l'actuelle place du 57° RA, le « Tacot », la construction de l'école, ses commerces, ses entreprises, ses fêtes et ses traditions, ses associations.

L'envie était grande de poursuivre dans cette voie et de vous faire partager mon attachement à notre village.

Au cours des six prochains bulletins, par cette nouvelle rubrique, j'évoquerai, le devenir du patrimoine communal de notre village et ceci, toujours grâce à la complicité d'un certain nombre de personnes qui restent dans l'ombre et qui sont à la source de ces souvenirs, un grand MERCI à eux.

## A vous de jouer maintenant :



## Mais qu'est-ce donc ?

Un « micro-trottoir » auprès de jeunes écoliers de Frambouhans nous apporte des réponses parfois drôles, poétiques ou terre-à-terre :

- une cabane pour les lutins (l'approche de Noël a dû influencer la réponse !)
- une cabane pour regarder par la fenêtre ceux qui passent
- une cabane pour ranger les outils,
- un endroit pour acheter des glaces,
- des toilettes,
- un puits,
- un « truc » pour l'eau,
- une cabane pour les voleurs,
- une chapelle.

### ***Rien de tout cela !***

Ce petit bâtiment construit au tout début du 20<sup>e</sup> siècle (il apparaît sur des cartes postales datées de 1902 – il n'apparaît pas sur la photo de l'ancienne église vers 1897) est le « poids public » de Frambouhans.

De nombreuses agglomérations font installer ce type d'aménagement entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle.

Il s'agissait de mettre un système de pesage officiel à la disposition de tous et notamment pour les agriculteurs. Il n'est pas étonnant de le trouver « au centre du village ».

Le « poids public » ou « bascule publique » ou encore « pont à bascule » désigne donc un « dispositif » institué par l'autorité publique pour peser les objets ou marchandises, soit à titre privé, soit à titre commercial, et, bien sûr, moyennant finance. Il était aussi destiné à « tarer » un véhicule ou une remorque.

Vu de l'extérieur, il comprend un « plateau » ( 5 m x 2,20 m ) composé d'épaisses planches (ou « plateaux ») et un petit appentis en dur surmonté d'un toit à deux pans faits de tuiles.



Le bâtiment abrite les instruments de mesure et le « pont à bascule » recouvre une fosse où se situent les « bras » le reliant au dispositif de mesure : un contre-poids coulisse sur le fléau gradué, ce qui permet de lire la pesée.



Le « pont à bascule » fonctionne comme une « bascule à plateau ». C'est le même système fortement agrandi



Vous vouliez utiliser le « poids public » ! C'était très simple : vous rencontriez le « balancier », c'est-à-dire la personne attitrée à cette charge.

Les derniers « balanciers » furent Elie VIENOT et Jeanne MAIROT.

Après la pesée, un ticket était remis. Cette utilisation devait être payée au Trésor Public à Maïche.

Le plus souvent, les pesées concernaient des voitures de paille ou de foin, mais aussi des bêtes seules (vache, taureau) ou encore des camions de cochons. La Gendarmerie l'utilisait aussi en cas de contrôle d'un éventuel dépassement « en charge » du véhicule ou de la remorque.

Après avoir rendu de très nombreux bons et loyaux services jusque dans les années 1970, le « poids public » ne sera utilisé que de plus en plus rarement.

Il est difficile de retrouver traces des carnets à souches, des tickets pour avoir un historique plus précis, mais de source sûre, en 1991, il servait encore pour peser des bêtes d'agriculteurs de Frambouhans.

Mais tout a une fin !

Lors de la séance du 6 mai 1994, on peut lire dans le cahier des délibérations « *Le Conseil Municipal décide de mettre hors service le poids public.* »

Plus tard, le pont à bascule du « poids public » fut bloqué, le plateau vieillissant devenait « dangereux ». Finalement, en 2007 / 2008, les « planches » épaisses du plateau sont remplacées et un rafraîchissement du bâtiment est opéré pour lui donner le bel aspect qu'on lui connaît actuellement.

*Laurence Biviersi-Patois*